

AVIS PUBLIC
aux contribuables de la Ville de Forestville

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est donné, que le conseil municipal de la Ville de Forestville tiendra une séance extraordinaire le **21 décembre 2021 à 19 h 00**, à l'hôtel de ville de situé au 1, 2^e Avenue, au cours de laquelle il procédera à l'adoption du programme triennal d'immobilisations 2022-2023-2024.

Veillez prendre note que les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme triennal d'immobilisations.

Donné à Forestville, ce 13 décembre 2021

Signé : Lison Huard, greffière adjointe

VILLE DE FORESTVILLE

1, 2^e Avenue,
Forestville (Québec) G0T 1E0

Téléphone : **418 587-2285**
Télécopieur : 418 587-6212

forestville@forestville.ca